



VENEZ ÉCHANGER AVEC VOS ÉLUS

# Réunions de quartier AUTUN

Posez vos questions.  
Présentez vos suggestions.  
Participez à la vie de votre quartier !

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER

Fragny

lundi 31 octobre 2022, La Communale

### Fragny

**Etaient présents :**

Vincent Chauvet  
Major Pons de la gendarmerie d'Autun  
Métin Albayrak  
Eric Marchand  
Françoise André  
Alain Dichant  
Michaël Guijo  
Damien Herlem  
Béatrix Gilles de la Londe  
Céline Lenoble  
Christophe Kowalczyk  
Pascale Aubagnac  
Romuald Diaz Ruiz  
Salah Bahri  
Presse

En préambule, Monsieur le Maire invite l'assemblée à faire une minute de silence à la mémoire de Nicolas Russo.

Présentation de la gendarmerie d'Autun par le Major Pons.

A noter que la brigade est ouverte tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

Quand on compose le 17, c'est la gendarmerie de Mâcon qui répond ; Elle a une vue globale sur toutes les unités et est à même de gérer les interventions.

*Demande du Major Pons* : est-ce que Fragny a des référents vigilance citoyenne ?

Si c'est le cas, il souhaiterait avoir les coordonnées de cette personne.

Pas de chiffres sur les tendances de la délinquance.

La gendarmerie intervient sur les divers problèmes et arnaques sur les réseaux sociaux. Le Major Appelle à une grande vigilance face à la hausse des arnaques sur le net, car elles sont difficiles à tracer et il n'est pas toujours possible de remonter jusqu'au malfaiteur.

Il ne faut pas oublier non plus de faire des sauvegardes régulières de son contenu informatique afin de ne pas être impacté par un éventuel piratage, surtout lorsque l'on a une activité économique.

Monsieur le Maire remercie de Major Pons et rappelle aux habitants que la mairie n'utilise pas de centre d'appels pour contacter ses administrés. Les contacts se font majoritairement par écrit.

*Remarque d'un participant* : Conseil aux habitants de Fragny : lorsque vous appelez le 15 ou le 18, il faut bien préciser que vous êtes de la commune d'Autun, Fragny n'étant pas une commune. Sinon ils ne vous trouvent pas.

Un participant souligne que la pré-plainte en ligne est très efficace et fait gagner beaucoup de temps. Il faut savoir que l'on peut porter plainte partout en France quel que soit l'endroit où a eu lieu le délit et quel que soit notre lieu d'habitation.

*Monsieur le Maire* : Avec Metin Albayrak, et la police municipale, on travaille beaucoup ensemble. Le Site « Ma sécurité » nous donne beaucoup de conseils et de bons réflexes à adopter. N'hésitez pas à le consulter.

Départ de M. Pons à 20h00

Remerciement de Monsieur le Maire pour son intervention.

### **Diaporama des faits marquants.**

En 2017, il y avait la problématique du centre éducatif fermé. Le quartier est à présent beaucoup plus calme.

En ce moment à l'Étang des Cloix, on suit l'évolution des Odonates, espèce protégée de libellules.

La vente de carte de pêche est ouverte – Interdiction des véhicules à moteur aux abords de l'étang.

Sur les travaux en cours, grand programme d'action sur la défense incendie, avec des bâches de rétention d'eau qui vont être posées à certains endroits.

Busage des fossés rue du Bois Mathey.

Depuis la fin de l'été, éclairage coupé sur Montromble pendant la nuit. Pas de souci rapporté.

Benne pour déchets verts : après quelques erreurs au début, cette initiative est très appréciée, la benne est pleine toutes les semaines.

Discussion sur l'aménagement Carrefour des Blanchots. Ce carrefour est dangereux en dépit d'un nouveau réaménagement. Il faut donc une vraie réflexion si on doit apporter un autre changement.

Vous pouvez faire parvenir vos demandes à Céline Lenoble [celine.lenoble@autun.com](mailto:celine.lenoble@autun.com) si besoin. Ce point sera réétudié à la prochaine réunion sur la sécurité routière qui se tiendra avant la fin de l'année.

*Salah Bahri* : Il faudrait se déplacer avec quelques habitants sur le site.

Accès à la source (cascade de Brisecou) la descente est dangereuse.

Budget sur l'entretien de la forêt de l'Épousée.

Une battue a été organisée : Monsieur le Maire ne le savait pas, il y a un problème de communication avec la fédération de chasse.

### Déploiement de la fibre

2021 – installation d'un pylône Free.

Armoire à fibre : une habitante n'est toujours pas raccordée alors qu'elle habite juste à côté. On lui dit qu'elle n'est pas éligible.

*Monsieur le Maire* : il y a des travaux à faire, mais je ne sais pas si SFR a fait ce qu'il fallait, le fourreau est sans doute plein.

*Damien Herlem* demande l'adresse exacte de cette personne pour voir avec SFR.

*Monsieur le Maire* : explique que le raccordement final peut échouer pour plusieurs raisons :

- le fourreau peut être plein – ce problème doit être résolu car il y a obligation de prévoir un dimensionnement suffisant pour tous les habitants,
- le boîtier blanc posé sur un poteau sur lequel il ne devrait pas être installé. Il est parfois nécessaire d'installer d'autres poteaux. Il faudra faire le forcing auprès de SFR.
- Il y a aussi parfois des soucis d'adressage. Sur Fragny à présent, toutes les maisons sont en point vert. SFR a commercialisé tout le hameau. (c'est elle qui a construit le réseau).
- *Monsieur le Maire* précise que si on est à plus de 70 mètre de la voie publique, c'est à l'installateur de venir faire les travaux et le client n'a rien à payer.

Tous les opérateurs ne sont pas obligés de commercialiser. Souvent, les petits ne le font pas.

Faut-il s'inquiéter du devenir de l'installation qui ne semble pas fiable ? Le maire n'est pas propriétaire ni commanditaire du réseau. La mairie a juste candidaté et c'est Orange (X fibre) et SFR qui ont monté le réseau.

Il y a cependant au niveau national un problème de déploiement de la fibre :

- Pose de poteaux avec trop de fibres. Il va falloir reprendre certains poteaux.
- Problème du « plat de nouilles » avec de nombreux sous-traitants et plus personne qui s'y retrouve.

Un régulateur doit veiller à ça.

#### Eclairage public.

Avec la problématique de la hausse des prix de l'énergie (560€/MW/h pour l'année contre 160€ MW/h l'an dernier), il faut faire preuve de sobriété et faire des économies.

Cela se fera par un passage très progressif de l'éclairage en led.

La mairie vend des bâtiments. Elle cède également 10 véhicules, ceci pour pouvoir faire face à la hausse du prix des fluides.

Avec le renouvellement du marché du mobilier Urbain, il y aura une suppression de la publicité lumineuse.

Suite à un décret, les différentes enseignes ou vitrines de magasins ne pourront être allumées qu'une heure avant et une heure après les horaires d'ouverture. Il y aura également une diminution de 25% des illuminations de Noël, et on ne va plus éclairer certains monuments (Croix de la Libération par exemple). La durée d'éclairage de la cathédrale a déjà été raccourcie. Cependant, Monsieur le Maire ne souhaite pas une extinction généralisée.

Il faut maintenir un niveau de sécurité, pour que les habitants puissent sortir sans crainte. Sur Autun, on a réduit le niveau d'intensité d'1/3 et certains périmètres sont éteints. Sur Fragny, il y a 3 armoires d'éclairage. Si on en coupe une, cela éteint tout. Pour info, dépense de 40 000 MW/h soit 6 000 € en 2021 (dont 2 300 € d'énergie) La maintenance du matériel est mutualisée.

Il est décidé de garder une coupure d'électricité de minuit à 5 heures, ce qui représente une économie de 2000 € sur l'année. Il faut noter que sur Fragny, l'éclairage est encore avec des ampoules incandescentes et que le passage à la lumière Led ne sera que très progressif. Pour l'instant, nous sommes en PPP (Partenariat Public Privé) Ce mode de contrat se termine en 2024. La Mairie réfléchit à une mutualisation au niveau départemental, comme dans l'Yonne.

Cependant, il y a eu beaucoup d'investissement pour l'éclairage public en 2008, et le matériel est encore en bon état. Les changements se feront donc au fur et à mesure des besoins

*Remarque* : nous habitons dans le Rhône où il y a des extinctions de nuit et il n'y a pas eu plus de problème.

La solution est l'abaissement d'intensité, ce qui n'est pas possible pour le moment.

Il faut quand même souligner qu'un an d'éclairage public représente un mois de chauffage.

*Métin Albayrak* : Faisons l'effort d'une décision globale qui convienne le mieux à tout le monde. Si peu ou pas d'habitants ne travaillent pas de nuit, c'est assez facile, on peut essayer cette coupure nocturne, on peut toujours réajuster.

Question : peut-on changer les arrosoirs du cimetière ?

*Céline Lenoble* : ce sera fait.

Question : peut-on enlever le lierre et voir la fenêtre qui coince dans la sacristie ?

*Céline Lenoble* : c'est noté

Question : cet été, les délais de RDV pour faire des papiers d'identité étaient très longs. Est-ce normal ?

*Monsieur le Maire* : Oui, c'est vrai. Il y a eu un embouteillage post COVID, et il fallait deux mois pour obtenir un RDV, mais c'était un peu partout pareil. Depuis la rentrée, nous sommes à 2 jours de délai pour l'obtention d'un RDV et 45 jours pour l'obtention de la carte d'identité ou le passeport, ce qui correspond au délai de fabrication.

*Remarque de Madame de la Londe* : pour l'obtention d'un passeport en urgence, on peut demander une attestation de son employeur.

Question : quel est l'avenir de la salle polyvalente à Saint-Pantaléon ?

*Monsieur le Maire* : En ce qui concerne l'Espace de Vie Associative (EVA), la gestion est reprise en interne. On doit refaire l'isolation. La salle polyvalente n'est plus chauffée. On a lancé l'étude sur sa réhabilitation, mais ce n'est pas la priorité du moment. Le plus important est de chauffer les écoles et d'isoler les bâtiments administratifs. D'autres gymnases pourraient ne pas être chauffés cet hiver. Il va falloir rationaliser les coûts et les occupations de salles.

Question : pourquoi est-ce à double sens rue Gaston Joliet ?

*Monsieur le Maire* : On a légèrement modifié le bas de la rue mais il n'est pas possible de mettre cette rue en sens unique, à cause des bus.

Autour de la place Deguin, il y a des choses à reprendre car la signalisation avec les clous n'est pas suffisamment visible. Il faut également marquer la place handicapé.

Question : rue du Bois Mathey, le panneau Voie sans issue n'est pas visible et trop de gens s'engagent et doivent faire demi-tour devant le gîte.

*Céline Lenoble* : on le déplacera.

Question : Est-ce que le transport à la demande va s'étendre ?

*Monsieur le Maire* : C'est de la responsabilité de la GAM. La région paie pour 3 demi-journées, donc les jours de marché et le samedi après-midi depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Obligation de rationaliser car la fréquentation est faible. Une évaluation sera faite avec des modalités de réservation vers la gare pour voir si ça marche. On souhaite une amélioration sur les lignes régulières et les extensions de lignes (papillons blancs ne sont plus desservis) ainsi que des installations d'arrêts de bus à des endroits plus stratégiques.

Il faut également noter que sur Fragny, le transport scolaire est gratuit.

La réunion se termine à 21 heures 15, elle est suivie d'un moment de discussion plus informelle autour d'un verre.